

Le 8 juillet 2026

Lettre ouverte

-

Porcheries en Limousin, s'entendre sur l'essentiel

La Confédération paysanne 87 est un syndicat agricole qui a pour vocation la défense de l'agriculture paysanne et de ses travailleur.euses.

Si nous manifestons régulièrement notre opposition à des projets agricoles symboliques d'un modèle agricole industriel qui alimente la spéculation financière et qui peut vivre sans paysan.nes, nous n'avons pas vocation à nous opposer à tous les projets agricoles qui voient le jour.

En l'absence de politiques volontaristes avec de réelles perspectives pour les élevages traditionnels en ovins et bovins, il est difficile pour les rares candidats à l'installation de se projeter dans une activité agricole satisfaisante et rémunératrice. Pour rejoindre l'exploitation familiale, les choix se portent souvent vers un agrandissement du cheptel existant, à la condition d'être en mesure de trouver des terres supplémentaires pour pouvoir assumer les besoins en alimentation du bétail. Au-delà de cette difficulté liée notamment aux règles de constitution des GAEC, il y a la crainte d'avoir à assumer une importante charge de travail avec des parents souvent proches de l'âge de la retraite, et dans des filières de productions où les perspectives paraissent incertaines et très dépendantes des marchés internationaux.

Dans ce type de situations, de plus en plus de nos jeunes collègues cherchent à imaginer comment diversifier l'exploitation existante avec une activité qui occupe le moins de surface et ajoute le moins de temps de travail possible. A l'heure de faire des choix au moment de leur installation, certain.es se tournent vers des systèmes en intégration ou semi-intégration en porcs ou en volailles qui leur paraissent plus sécurisant sur le plan contractuel. Comparé à ce qui se pratique ailleurs pour alimenter les circuits de l'agro-industrie, ils choisissent de construire des bâtiments de taille plus modeste, mais au prix d'investissements non négligeables.

En 2024, la Confédération paysanne de Haute-Vienne a apporté son soutien syndical à un jeune paysan qui avait pour projet l'installation d'une porcherie de 1200 places à Vicq sur Breuilh. Ce projet était justifié par le besoin de ce revenu supplémentaire afin de pouvoir reprendre l'exploitation familiale. Nous assumons toujours cette position syndicale de défense des paysans et paysannes qui veulent vivre de leur métier et encore exister demain.

Aujourd'hui en 2026 la situation se répète sur la commune de Royère de Vassivière (Creuse) :

- même modèle d'élevage de porcs sur caillebotis hors sol
- même coopérative pourvoyeuse du projet
- même filière d'approvisionnement de porcelets
- même abattoir en dehors du Limousin
- et même argument principal là encore : La création de cette porcherie est nécessaire pour permettre d'assurer les revenus des trois associés avant un départ à la retraite, et permettant ainsi le maintien et la transmission d'une exploitation agricole familiale de bovin viande sans agrandissement.

Que des personnes s'interrogent sur l'intérêt des projets agricoles qui voient le jour sur leur territoire n'est pas une mauvaise chose en soi, l'enjeu de l'alimentation est l'affaire de toutes et tous. Mais nous n'incriminerons pas les paysans porteurs de ce projet et nous ne nous joindrons pas à des manifestations anti-porcheries dont certains des coorganisateur.s sont des associations anti-élevage, et à des slogans flirtant avec des positions anti-éleveur.euses et qui désignent au final les deux éleveurs comme responsables d'une « pollution éternelle majeure du lac de Vassivière » et « pourvoyeurs de cancer ».

Cibler la responsabilité individuelle de ces paysans n'est pas acceptable et nie le problème systémique dans lequel sont nombre de paysan.nes. En effet, s'ils s'engagent dans des projets annoncés comme porteurs économiquement c'est qu'ils ont la volonté d'améliorer leur revenu trop faible et non pas de détruire l'environnement et la santé de leurs voisins.

C'est bien l'argument principal présenté qui devrait interpeller l'ensemble des responsables politiques et opposant.es au projet : **Pourquoi dans un territoire herbager emblématique, la création d'unités de production porcine hors-sol est envisagée comme la meilleure option pour pérenniser ces fermes traditionnelles bovines en Limousin ?**

Dans le cas précis de Royère-de-Vassivière, plusieurs collectivités locales (Conseil régional, Conseil départemental, Elus des Communautés de Communes) se sont prononcées contre l'implantation de ce type de projet pour leur territoire. La Confédération paysanne de Haute-Vienne demande à ces collectivités territoriales d'aller au-delà de la simple expression d'opposition en participant collectivement à une planification de l'agriculture en Limousin. Ces collectivités territoriales doivent avoir l'ambition de se doter de moyens pour accompagner la construction d'une filière locale de production de porcs avec un lien au sol tout en veillant à accompagner la filière viande bovine dans sa transition de générations.

Nous posons dès aujourd'hui un premier jalon à ce projet : Un tel projet de filière relocalisée de la production de viande de porcs en Limousin ne pourra être fait au travers de l'actuelle stratégie économique et de développement de la coopérative Cirhyo. En effet, le modèle d'élevage proposé présente de nombreux écueils :

- Un montage financier pour les investissements très risqué pour la ferme porteuse du projet
- Une externalisation de l'ensemble des opérations d'abattage, de transformation et de distribution hors du Limousin, le privant ainsi de l'ensemble de la valeur ajoutée de ces ateliers ainsi que des emplois induits
- Une production de viande qui a pour finalité d'alimenter les outils de l'industrie alimentaire, qui est aujourd'hui un acteur économique au cœur de nombreuses controverses, mais avec l'argument de produire une alimentation à des prix abordables pour les consommateur-ices.

Mesdames et messieurs les Maires et Présidents et Présidentes de Communauté de commune, des départements du Limousin et de la région Nouvelle Aquitaine, nous pensons qu'il est de votre responsabilité de permettre la création d'une filière locale de production de viande porcine répondant aux critères suivants :

- qui ne s'accapare pas durablement le foncier et les ressources communes
- qui s'assure de répartir les richesses tout au long de la chaîne de production et non aux seuls distributeurs et ses co-investisseurs,
- qui fournit une alimentation de qualité contribuant au respect des enjeux du 21ème siècle en termes de santé humaine, d'environnement, de climat et de bien-être animal
- qui peut installer des jeunes porteurs de projet d'élevage en limousin.

A l'heure où se vote le Projet de Loi d'Urgence Agricole – qui dans son article 17 va permettre au gouvernement de modifier par ordonnance le niveau des ICPE et ainsi lever tous les freins à l'accaparement des filières d'élevage par les firmes – nous devons rappeler que le principal enjeu est d'ordre politique. Le fait que cette loi aboutisse est un encouragement sans précédent pour ceux qui veulent faire advenir une agriculture sans paysan.nes et un recul de la nécessaire démocratie alimentaire.

Nous restons à votre disposition pour une rencontre et élaboration d'un plan d'action à propos des orientations stratégiques de notre agriculture et de l'offre alimentaire sur notre territoire, et des possibilités de mise en œuvre d'un plan d'avenir d'ampleur bénéfique à l'ensemble des agriculteurs, des consommateurs et de tous les acteurs de cette chaîne de valeur en Limousin et à la hauteur des enjeux pour 2025-2050.

Contacts :

Philippe Babaudou : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67

Frédérique Mariaud : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveuse ovin : 06 89 48 18 57

